

Les opérations sur biens et services

Le compte de biens et services

Les opérations qui portent sur la création ou l'utilisation de biens et services sont les suivantes :

- la production qui correspond à la création de biens et services ;
- la consommation intermédiaire qui correspond à la destruction de biens et services au cours du processus de production ;
- la consommation finale qui correspond à la destruction de biens et services par les ménages pour satisfaire leurs besoins ;
- la formation brute de capital fixe qui correspond à l'accumulation de biens et services utilisés de manière durable dans le processus de production ;
- la variation des stocks qui correspond à la conservation de biens et services pour une utilisation ultérieure ;
- les acquisitions moins cessions d'objets de valeur qui correspondent à des biens utilisés comme réserve de valeur.

Pour tenir compte des échanges avec l'extérieur, il convient d'ajouter les importations et les exportations qui correspondent aux échanges de biens et services de l'économie nationale avec le reste du monde.

Notons que, comme nous le verrons dans le chapitre sur les administrations publiques, celles-ci ainsi que les institutions sans but lucratif au service des ménages ont à la fois une consommation intermédiaire et une consommation finale.

Il est possible de présenter ces opérations dans le cadre d'un compte, le compte de biens et services qui, sous une forme simplifiée, se présente comme suit :

Compte de biens et services

Production	Consommation intermédiaire
Importations	Consommation finale
	Formation brute de capital fixe
	Variation des stocks
	Acquisitions moins cession d'objets de valeur
	Exportations

Ce compte est équilibré car il représente une même grandeur, la valeur des biens et services utilisés dans l'économie au cours de la période, selon deux points de vue : l'origine des biens et services et leur utilisation.

Date d'enregistrement et valorisation

Principe : Les opérations de création, de distribution, d'accumulation et de destruction de biens et services doivent être enregistrées au moment où elles ont lieu.

Puisqu'il s'agit de décrire ces opérations au cours d'une période donnée, tout autre principe serait difficilement envisageable. De plus, c'est le seul qui permette de mettre en relation simplement les opérations de comptabilité nationale avec d'autres éléments comme les décisions de politique économique.

Principe : La comptabilité nationale valorise les biens et les services par la dépense monétaire qu'il faudrait effectuer pour en disposer.

En effet, l'utilité d'un bien ou d'un service, qui est une condition nécessaire pour un enregistrement en comptabilité nationale, n'est réellement établie que si un utilisateur accepte effectivement de céder de la monnaie pour en disposer. Cependant, le principe précédent interdit d'utiliser l'échange effectif du bien ou du service considéré contre de la monnaie

car cet échange peut intervenir à un moment différent de celui de l'opération de comptabilité nationale.

Par exemple, du fait de la possibilité de stockage, un bien peu être vendu longtemps après sa production, c'est-à-dire à un prix qui n'est plus significatif de l'utilité du bien pour la société au moment où il a été produit.

Pour évaluer la dépense monétaire potentielle, la comptabilité nationale va donc utiliser le plus souvent le prix du marché, c'est-à-dire le prix de produits similaires effectivement achetés. Lorsqu'il n'y a pas de prix de marché, soit parce que le bien ou le service est destiné à être distribué gratuitement, soit parce qu'il est destiné au producteur et qu'il n'existe pas de biens similaires échangés sur le marché, le bien ou le service doivent être évalués sur la base de leur coût de production.

Principe : La valorisation des opérations de la comptabilité nationale est fondée sur des échanges réalisés sur une base volontaire par les deux parties.

La création de biens et services va être évaluée à l'occasion d'échanges de produits contre de la monnaie, c'est le seul moyen pour disposer objectivement d'une mesure exprimée en unités monétaires. Mais la valeur d'un produit ne peut être déterminée par la quantité de monnaie contre laquelle il s'échange que si l'échange est équilibré. Or, en général, un échange n'a lieu que si chaque partie tire plus d'avantages de ce qu'elle reçoit que de ce qu'elle cède, il est dès lors difficile de décider si un échange est équilibré ou non.

La comptabilité nationale va donc retenir le caractère volontaire, sans contrainte, de l'échange. Un échange réalisé volontairement, sans contrainte, par les deux parties est considéré par les comptables nationaux comme un échange équilibré qui peut servir de base à la valorisation des produits. Les activités illégales comme le trafic de drogue et la prostitution sont intégrées au système dans la mesure où elles sont exercées sur une base volontaire, sans contrainte.

Propriété : La comptabilité nationale ne décrit pas uniquement des flux monétaires.

En effet, une production peut être enregistrée dans les comptes d'une période même si elle ne donne lieu à aucun flux de monnaie au cours de cette période.

La production

La production est l'activité créatrice de richesse, elle est au cœur du système et est mesurée par la valeur des biens et services qu'elle crée. La production d'une entreprise ne doit pas être confondue avec ses ventes. En effet, la production doit être enregistrée même si elle ne fait pas l'objet d'une vente ou même si cette vente intervient beaucoup plus tard.

Nous verrons dans le chapitre sur les administrations publiques que la comptabilité nationale établit une différence importante entre la production marchande destinée à être vendue sur le marché et la production non marchande, fournie gratuitement ou quasi gratuitement et qui correspond pour sa part principale à la production de services publics.

La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire est égale à la valeur des biens et services soit transformés, soit entièrement consommés au cours du processus de production.

Pour une entreprise donnée, la consommation intermédiaire ne provient généralement pas de la production de l'entreprise mais d'achats à d'autres entreprises. Ce ne sont toutefois pas les achats qui constituent la consommation intermédiaire mais bien la destruction des biens et services lors du processus de production, celle-ci pouvant intervenir bien après l'achat.

La consommation finale

Par convention, la consommation finale des ménages est mesurée par leurs achats de biens et services. Pour des raisons pratiques portant sur la disponibilité de l'information, la comptabilité nationale suppose que les ménages consomment immédiatement les produits qu'ils achètent. Par exemple, un ménage est supposé consommer immédiatement la voiture qu'il achète.

La formation brute de capital fixe

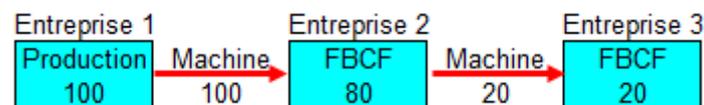
La formation brute de capital fixe correspond à la valeur des produits utilisés durablement dans le processus de production, c'est-à-dire par exemple, des machines ou des bâtiments.

Pour une entreprise donnée, la formation brute de capital fixe ne provient généralement pas de sa propre production, mais de celle d'autres entreprises. Habituellement, on ne sait pas quand un bien de capital acquis commence à être utilisé par l'entreprise. Aussi, pour être opérationnelle, la formation brute de capital fixe n'est pas définie directement comme un emploi de la production mais comme une acquisition.

Cependant, comme une entreprise peut toujours céder des machines ou des bâtiments à une autre entreprise, la formation brute de capital fixe doit aussi tenir compte des cessions. En effet, si une entreprise achète un bien de capital et le revend à une autre entreprise, ce bien est compté deux fois dans les acquisitions, une fois dans les comptes de la première entreprise, une fois dans les comptes de la seconde entreprise.

Aussi, pour éviter les doubles comptes, la formation brute de capital fixe sera-t-elle définie par les acquisitions moins les cessions par les entreprises de biens et services utilisés durablement dans le processus de production.

Par exemple, l'entreprise 1 produit des machines pour une valeur 100 et les vend à l'entreprise 2, celle-ci revendant une partie des machines pour une valeur de 20 à l'entreprise 3. La formation brute de capital fixe de l'entreprise 2 est égale à $100 - 20 = 80$, la formation brute de capital fixe de l'entreprise 2 est égale à 20 et celle de l'économie totale à 100, ce qui équilibre bien le compte de biens et services.



La variation des stocks

La variation des stocks n'est pas définie par la différence entre la valeur du stock en fin de période et celle du stock en début

de période mais par la différence entre la valeur des entrées en stocks et celle des sorties. Cette définition est imposée par l'équilibre des opérations sur biens et services. Supposons, en effet, qu'il n'y ait aucun stock en début de période et qu'un bien produit valant 100 au moment de sa production entre en stock, l'équilibre des comptes impose que la variation des stocks soit évaluée également à 100.

Production	100	Variation des stocks	100
------------	-----	----------------------	-----

En fin de période, les prix ont pu monter à 110 si bien que la différence entre le stock final et le stock initial est égale à 110, valeur qui ne permettrait pas d'équilibrer le compte de biens et services. De même, à la période suivante si le bien est sorti du stock pour être consommé, par exemple, à un prix de 120, l'équilibre des comptes impose que la variation des stocks soit mesurée par la sortie des stocks.

Production	0	Consommation finale	120
		Variation des stocks	-120

En combinant ces deux exemples, il est facile de déduire que l'équilibre des comptes impose de définir la variation des stocks par la différence entre les valeurs, au moment où elles ont lieu, des entrées et des sorties de stocks.

Importations et exportations

Si la logique de la comptabilité nationale ne peut vraiment être comprise que dans le cadre d'une économie fermée, il n'en reste pas moins que seule l'économie mondiale considérée dans son ensemble est une économie fermée et que chaque pays échange des biens et des services avec d'autres pays. Il est donc nécessaire d'introduire dans les comptes les exportations et les importations.

Les exportations de biens et de services sont des opérations (ventes, troc, dons ou transferts) par lesquelles des résidents de l'économie nationale fournissent des biens et des services à des non-résidents.

Les importations de biens et de services sont des opérations (ventes, troc, dons ou transferts) par lesquelles des non-

résidents fournissent des biens et des services à des résidents de l'économie nationale.

Il est important de noter que les importations et les exportations ne sont pas définies par rapport au franchissement des frontières mais par rapport à des transactions entre agents résidents et non-résidents.

Ainsi, si la majorité des importations et des exportations correspondent à des mouvements de marchandises qui traversent les frontières, ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, les achats des touristes étrangers dans un pays correspondent à des ventes de résidents à des non-résidents, c'est-à-dire à des exportations, même si les marchandises ou les services achetés ne franchissent pas la frontière.

Prix de base et prix d'acquisition

Les économistes parlent généralement de prix de marché mais, pour le comptable national, il convient d'être plus précis. L'existence d'impôts et taxes comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) fait qu'il est possible d'utiliser plusieurs systèmes de prix pour valoriser les produits. Par exemple, un même bien peut avoir un prix hors TVA et un prix incluant la TVA. Ainsi, les comptables nationaux vont utiliser deux systèmes de prix, les prix de base et les prix d'acquisition :

- Le prix de base correspond au montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué, le cas échéant, des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits.
- Le prix d'acquisition représente le prix effectif payé par l'acheteur au moment de l'achat des produits. Il comprend les éventuels impôts sur les produits (à l'exception des taxes qui peuvent être déduites par l'acquéreur) et exclut les subventions sur les produits.

La relation entre le prix de base et le prix d'acquisition est donc la suivante :

Prix de base = prix d'acquisition – taxes sur les produits + subventions sur les produits

<i>Prix de base</i>	<i>Prix d'acquisition</i>
Impôts sur les produits	Subventions sur les produits

Les impôts sur les produits sont liés à la production ou à la consommation d'un produit et constituent pour l'acheteur une part du prix du produit. L'impôt sur les produits le plus important est généralement la TVA, mais il existe d'autres impôts sur les produits, comme les taxes sur le tabac ou l'alcool.

Ces impôts sont, en comptabilité nationale, naturellement inclus dans la valeur des acquisitions car ils constituent une partie du prix effectivement payé par l'acheteur. La question de l'intégration ou non des impôts sur les produits dans la valeur de la production est plus complexe. En effet, l'équilibre du compte de biens et services semblerait suggérer que la production soit évaluée à un prix incluant les impôts sur les produits. Cependant la situation n'est pas si simple car, au moment de la production, on ne sait pas toujours quel sera l'impôt payé sur le produit.

Prenons l'exemple de la TVA, si le produit est acheté par un autre producteur pour être utilisé dans sa consommation intermédiaire il n'est pas assujéti à la TVA, si le bien est acheté par un ménage pour sa consommation finale il est assujéti à la TVA. Le problème est que la production doit être évaluée au moment où elle a lieu et que, le plus souvent à ce moment, on ne sait pas à qui ce bien sera vendu.

Ainsi, la comptabilité nationale évalue la production au même prix, quelle que soit son utilisation. Par conséquent, la production doit être évaluée à un prix excluant la TVA et, d'une manière générale, tout impôt sur les produits, puisque seul ce prix est indépendant de l'utilisation du produit.

Les subventions sur les produits qui fonctionnent de manière symétrique aux impôts sur les produits, des administrations

publiques vers les producteurs ou les consommateurs, ont été associées négativement aux impôts sur les produits.

La production doit être évaluée à un prix excluant les impôts sur les produits et incluant les subventions sur les produits. Ce prix est le prix de base.

Le même raisonnement s'applique aux importations qui doivent donc, elles aussi, être évaluées à un prix excluant les impôts sur les produits et incluant les subventions sur les produits. Toutefois ce prix n'est pas le prix de base comme nous le verrons dans le chapitre sur le reste du monde.

À l'inverse, la consommation intermédiaire, la consommation finale, la formation brute de capital fixe, la variation des stocks et les acquisitions moins cessions d'objet de valeur sont considérées du point de vue de l'acquéreur, elles sont donc évaluées au prix d'acquisition, c'est-à-dire à un prix incluant les impôts sur les produits et excluant les subventions sur les produits.

Les exportations sont également évaluées à un prix incluant les impôts sur les produits et excluant les subventions sur les produits comme nous le verrons dans le chapitre sur le reste du monde.

Puisque la production et les importations qui apparaissent dans la partie gauche du compte de biens et services sont évaluées à un prix excluant les impôts sur les produits et que toutes les opérations apparaissant dans la partie droite du compte le sont à un prix incluant les impôts sur les produits, une écriture corrective est nécessaire pour équilibrer le compte de biens et services.

Celui-ci se présente alors ainsi :

Compte de biens et services

Production	Consommation intermédiaire
Importations	Consommation finale
Impôts sur les produits	Formation brute de capital fixe
Moins subventions sur les produits	Variation des stocks
	Acquisitions moins cessions d'objets de valeur
	Exportations

Les équilibres ressources-emplois

Marges commerciales

Les commerçants rendent des services qui doivent être valorisées dans les comptes nationaux. L'activité de commerce consiste en l'achat puis la revente sans transformation de marchandises. La production d'un commerçant n'est pas mesurée par ses ventes mais par la marge qu'il réalise sur ses opérations. En effet, un commerçant ne crée pas les marchandises qu'il vend, pas plus qu'il ne détruit les marchandises qu'il achète. Son travail est rémunéré par la marge qu'il réalise, cette marge étant définie de la manière suivante :

Une marge commerciale représente la différence entre le prix de revente effectif ou imputé d'un bien acheté pour être revendu et le prix qui devrait être payé par le distributeur pour le remplacer au moment où il est vendu ou utilisé d'une autre façon.

Il est important de noter que la marge commerciale ne correspond pas à ce que gagne effectivement le commerçant lors de ses opérations d'achat et de revente. En effet, les gains du commerçant comprennent non seulement la marge mais aussi des plus-values ou des moins-values.

Supposons, par exemple, qu'un commerçant achète des marchandises en janvier au prix de 100 et les revende en juin au prix de 130. La marge du commerçant n'est pas calculée par $130 - 100 = 30$, mais par la différence entre le prix de vente, c'est-à-dire 130, et le prix que le commerçant devrait payer pour remplacer sa marchandise au moment où il la vend, c'est-à-dire le prix d'achat au mois de juin. Si ce prix est de 110, la marge commerciale est égale à $130 - 110 = 20$.

La différence de 10 entre le gain du commerçant et sa marge correspond à une plus-value qui n'est pas prise en compte dans sa production. Le travail du commerçant est, en effet, d'acheter des marchandises sur un marché et de les revendre sur un autre et non de spéculer sur les fluctuations des prix au cours du temps. Par exemple, un détaillant achète ses marchandises sur un marché de gros et les revend sur un marché de détail, les gains ou pertes qu'il réalise du fait des fluctuations des prix entre le moment de l'achat et celui de la revente sont aléatoires et ne doivent pas être compris dans sa production.

Marges de transport

Le prix auquel un client doit payer un bien peut comprendre ou non des frais de transport. Si les frais de transport sont facturés séparément par le producteur, ils sont exclus du prix de base, si les frais de transport apparaissent sur la facture établie par le producteur, ils sont inclus dans le prix de base.

Par exemple, un ménage achète des biens à un prix départ usine de 100 et les frais de transport entre l'usine et le domicile s'élèvent à 20. Trois cas sont possibles :

- le ménage fait appel à un transporteur et paie lui-même le transport de l'usine à son domicile, le prix de base est 100, les frais de transport de 20 sont considérés comme un élément du prix d'acquisition du bien ;
- le ménage se fait livrer par l'entreprise qui lui envoie une facture séparée pour les frais de transport, le prix de base du bien est 100 et les frais de transport de 20 sont considérés comme un élément du prix d'acquisition du bien ;
- le ménage se fait livrer par l'entreprise qui lui envoie une facture incluant à la fois le prix du bien et les frais de transport. Dans ce cas, le prix de base du bien est de 120

de même que son prix d'acquisition. Les frais de transport sont enregistrés en consommation intermédiaire de l'entreprise.

Ces cas peuvent être résumés dans le tableau suivant :

	Prix de base	Prix d'acquisition	CF en bien	CF en transport
Le ménage fait appel à un transporteur	100	120	120	0
Le ménage reçoit du fournisseur une facture séparée	100	120	120	0
Le ménage reçoit du fournisseur une seule facture	120	120	120	0

Conséquence sur la définition du prix de base et du prix d'acquisition

Le prix d'acquisition représente le montant effectif payé par l'acheteur au moment de l'achat des produits, il comprend les frais de transport acquittés séparément par l'acheteur pour prendre possession des produits au moment et au lieu voulus.

Le prix de base et le prix d'acquisition diffèrent donc non seulement des impôts et subventions sur les produits mais aussi des marges commerciales et de transport, ces dernières correspondant aux frais de transport acquittés séparément par l'acheteur.

La relation entre le prix de base et le prix d'acquisition est donc la suivante :

Prix d'acquisition =
 prix de base
 + taxes sur les produits
 – subventions sur les produits
 + marges commerciales
 + marges de transport

<i>Prix de base</i>	<i>Prix d'acquisition</i>
Marges commerciales	
<i>Marges de transport</i>	
Impôts sur les produits	Subventions sur les produits

Les équilibres ressources-emplois

Si l'on cherche à établir le compte de biens et services pour un produit particulier, il faut tenir compte des marges commerciales et de transport. Le compte de biens et services prend alors le nom d'équilibre ressources-emplois (ERE). L'équilibre ressources-emplois pour un produit se présente alors sous la forme :

Équilibre ressources-emplois

Production	Consommation intermédiaire
Importations	Consommation finale
Impôts sur les produits	Formation brute de capital fixe
Moins subventions sur les produits	Variation des stocks
Marges commerciales	Acquisitions moins cession d'objets de valeur
Marges de transport	Exportations

Notons que, contrairement aux équilibres ressources-emplois, le compte de biens et services ne fait pas apparaître les marges de transport et de commerce car celles-ci font partie de la production des activités de commerce et de transport.

Services de location

La mise à disposition d'un bien correspond à une prestation de services par le propriétaire et à une consommation de services par l'utilisateur. Par exemple, la location d'un logement correspond à une prestation de services pour le propriétaire et à une consommation pour le locataire, c'est-à-dire à une consommation finale dans le cas d'un ménage et à une consommation intermédiaire dans le cas d'une entreprise.

La comptabilité nationale enregistre également la production de services des propriétaires occupants bien que celle-ci ne génère aucun flux monétaire. Ainsi, lorsqu'un ménage est propriétaire du logement qu'il occupe, la comptabilité nationale enregistre à la fois une production de services de logement et une consommation finale pour ce ménage. La production est valorisée sur la base des loyers constatés pour des logements similaires.

Notons que si la comptabilité nationale considère la location d'un bien comme une prestation de services, c'est-à-dire comme une production, elle ne considère pas la location d'un actif non produit comme une prestation de services. Ainsi, la location d'un terrain ne correspond pas à une production mais à un revenu de la propriété.

En comptabilité nationale, le champ de la production est limité aux seules activités humaines nécessitant un travail, si bien que, même si le terrain rend service aux hommes, il ne produit pas pour autant des services au sens de la comptabilité nationale. En effet, la location d'un terrain ne nécessite aucun travail car un terrain ne s'use pas. D'une manière générale, pour la même raison, la location d'un actif non produit n'est jamais considérée comme une production de services.

Au contraire, à la différence du terrain, la maison s'use avec le temps, si bien que, pour poursuivre durablement son activité de location, le propriétaire doit maintenir sa maison en l'état. Il doit donc régulièrement faire effectuer des travaux, c'est-à-dire faire appel au travail des hommes. Les services de logement correspondent donc à une production du propriétaire qui doit,

en contrepartie, être enregistrée en consommation finale du locataire qui en bénéficie.

Les services non marchands

Certains services sont fournis gratuitement à leurs utilisateurs. C'est le cas de la plupart des services rendus par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages. Dans ce cas, la production ne peut pas être évaluée sur la base d'un prix de marché et elle l'est donc par la somme de ses coûts. La contrepartie de cette production de services gratuits est une consommation finale, soit du producteur non marchand quand les services ne peuvent être individualisés, soit des ménages quand il est possible d'identifier les bénéficiaires des services.

Auteur : Francis Malherbe